

Le calendrier des différentes étapes de la procédure Admission Post Bac (APB) 2015 vient d'être publié. Il comprend deux étapes principales, sans compter la procédure complémentaire.

Les dates des différentes étapes pour la procédure **Admission Post Bac** (APB) ont été publiées. La procédure APB permet aux élèves de terminale ou étudiants voulant s'inscrire en première année d'enseignement supérieur de candidater dans les différents établissements.

Etape 1 : formulation des vœux, constitution et modification des dossiers

- Lundi 1 décembre 2014 : ouverture d'un site d'information pour tous les candidats.
- Du mardi 20 janvier au vendredi 20 mars 2015 18h : formulation des vœux par les candidats sur la **plateforme APB**.
- Jeudi 2 avril 2015 : date limite pour modifier les dossiers, les valider et imprimer des fiches de vœux.
- Jeudi 2 avril 2015 (au plus tard) : les candidats doivent avoir envoyé les dossiers papier.
- Du mardi 5 mai au vendredi 8 mai 2015 : les candidats peuvent observer la réception de leurs différents dossiers par les établissements sur la plateforme.
- Du lundi 20 janvier au dimanche 31 mai 2015 : classement des vœux.

Etape 2 : les phases d'admission

- Première phase le lundi 8 juin 2015 14h .
- Deuxième phase le jeudi 25 juin 2015 à 14h.
- Troisième phase le mardi 14 juillet 2015 à 14h.

La procédure complémentaire

- Début des vœux de la procédure complémentaire le vendredi 26 juin 2015 à 14h.
- Fin de la **procédure complémentaire** et de la gestion des listes d'attente le 15 septembre 2015.